

Réponse de Bio Genève à l'article du 19 février 2011 paru dans « Le Courrier » :  
**«Florissante industrie de l'agriculture «certifiée» biologique»**  
(Avec une photo de pommes munies du label Bourgeon bio Suisse)

Voyant le label Bourgeon bio Suisse sur des pommes en première page, quel étonnement de trouver dans les pages intérieures un article qui traitait en fait du bio Européen et de ses dérives. Les textes ont alors circulé parmi nos membres et leur contenu a été mis en discussion lors d'une assemblée.

L'**association Bio Genève** est membre de Bio Suisse<sup>1</sup>. Nous sommes 18 producteurs bio certifiés à Genève, la plupart avec le label Bourgeon et quelques-uns Demeter (biodynamie)<sup>2</sup>. Petits et moyens producteurs, en familles, coopératives ou petites équipes, nous n'avons pas de relations avec l'agro-industrie que critique justement votre papier. Ceux qui transforment leurs produits (farines, huiles, vinification, confitures...) le font de manière artisanale. Certains distribuent eux-mêmes leur production par paniers, en vente directe ou sur les marchés locaux (circuits courts), d'autres la vendent à des distributeurs suisses. Le cahier des charges Bio Suisse est différent des exigences minimales du bio européen AB, dont l'équivalent suisse serait à peu près l'ordonnance fédérale bio (Obio), sans label. Le Bourgeon est considéré comme fiable. Nous sommes en outre soumis à la législation suisse, non seulement sur l'agriculture, mais aussi en matière de respect de l'environnement, droit du travail, etc. L'association Bio Genève a de plus opté pour une tolérance zéro en matière d'OGM (par chance, nos voisins de la région Rhône-Alpes les ont exclus depuis les années 90). Nous sommes inspectés chaque année par un organisme indépendant bio.inspecta, parfois aussi par le service genevois de protection de la consommation ; nous pouvons être contrôlés, par surprise ou sur rendez-vous, à chaque étape, de la terre à l'étalage. Des analyses peuvent être effectuées sur nos produits.

Cette somme d'efforts et de contraintes est récompensée par la satisfaction de proposer à nos clients des produits de qualité, élaborés dans des conditions correctes, sans prétendre à une perfection qui n'est pas de ce monde... Par exemple les jus fruits sont 100% purs, tout pousse dans la terre genevoise sans désherbant, même les traitements autorisés sont réduits au minimum.

Concernant les dérapages du bio européen relatés dans l'article du Monde diplomatique, ces problèmes nous préoccupent à plusieurs titres.

- Le mouvement bio constitue un tout. Elaboré à l'échelon local aux 4 coins du monde, il s'est rassemblé sur un ensemble cohérent de critères avec une remarquable convergence. Les divers groupes qui se réclament du bio sont fédérés par une structure faïtière : la fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM).
- Des produits élaborés dans des conditions douteuses à clairement scandaleuses se trouvent trop souvent dans les grandes surfaces de notre pays. Il y a malheureusement des produits qui s'affichent bio parmi eux. Les listes d'ingrédients et les indications de provenances minuscules, confuses, cachées sous l'emballage ou inexistantes mettent la perspicacité des consommateurs à rude épreuve.
- Les importations de produits obtenus dans des conditions sociales et environnementales critiquables sont inacceptables. De plus, elles désavantagent ceux qui essaient de produire de façon correcte. Il est évident que le respect des conditions sociales et de l'environnement a un coût ! Les dérives nous font du tort, à la fois lorsque l'image du bio est ternie et lorsque les consommateurs sont déjà blasés des fruits et légumes primeurs que nous leur proposons en saison.

---

<sup>1</sup> [www.bio-suisse.ch/fr/](http://www.bio-suisse.ch/fr/)

<sup>2</sup> Pour plus d'infos sur les labels, voir le guide du WWF, téléchargeable à l'adresse : [http://assets.wwf.ch/downloads/5144\\_00\\_lebensmittellabel\\_fr.pdf](http://assets.wwf.ch/downloads/5144_00_lebensmittellabel_fr.pdf)

- Tout n'est pas à jeter dans le bio européen : ceux qui ont l'occasion de voyager et séjourner chez des collègues bio certifiés AB, sont souvent témoins de leurs efforts pour se conformer aux exigences de leur label, ils peuvent apprécier la qualité de leurs produits, sur le plan éthique, environnemental et gastronomique ! Quels saveurs, quel bonheur d'assister au lever du jour dans un verger d'oliviers, d'amandiers et d'agrumes et de déguster des produits élaborés par des traditions millénaires...
- Un article du Monde diplomatique est certainement bien documenté sur le plan général. Un quotidien régional qui reprend un article écrit dans un autre contexte pourrait-il vérifier en quoi son contenu est relevant pour la situation locale, et en quoi celle-ci est différente ? Qu'il évite en tout cas les amalgames entre des problèmes extérieurs et les acteurs locaux de la branche suggérés par la photo de pomme bio Suisse !
- Ce que nous pouvons retenir de l'article «Florissante industrie de l'agriculture «certifiée» biologique», c'est qu'il n'est pas possible de mettre la pression sur les prix par une concurrence toujours plus destructrice en matière environnementale et sociale, tout en exigeant dans son assiette des produits bio indemnes des retombées de cette politique. La production suisse, et donc les consommateurs et les travailleurs, méritent d'être protégés de cette tendance pernicieuse.
- Les problèmes liés aux règlements européens en général, et aux dispositions françaises en particulier (que le Monde diplomatique a décrits en détail), nous inquiètent. En effet, nous sentons une pression croissante à « harmoniser » notre législation et nos procédures avec l'arsenal européen. Cependant, notre système démocratique, que nos voisins nous envient, a permis la construction progressive d'un ensemble législatif relativement satisfaisant, bien que perfectible, en particulier dans le domaine social et environnemental, agricole et alimentaire. N'allons pas le brader ! Evitons donc de nous laisser séduire par les sirènes européennes. Dans certains domaines, par exemple les semences, ou le respect de la biodiversité, la législation européenne est absurde et inapplicable, donc source de conflits sociaux. Nous pourrions suggérer aux autorités européennes de s'inspirer de nos lois et règlements en la matière. Nos autorités auront-elle le cran d'aller dans cette voie ?

En résumé, les agriculteurs bio genevois se distinguent du « bio-business ». Ils essaient de produire des aliments de qualité et de vivre dignement de leur travail. Que les consommateurs n'hésitent pas à poser des questions chaque fois que quelque chose n'est pas clair !

Pour l'association Bio Genève : Denise Adler et Willy Creteigny

Cette réponse a été publiée dans « Le Courrier » le 23.03.2011.